

13

LE PROGRAMME DE LA DROITE POUR 2017

LA REMISE
EN CAUSE DE
L'INDÉPENDANCE
DES
MÉDIAS PUBLICS

CE QUE DIT LA DROITE

« Nous ne voulons plus que ce soit le CSA qui désigne les dirigeants de l'audiovisuel public pour assurer une parfaite transparence, mais qu'il en revienne aux commissions parlementaires de procéder à la nomination des dirigeants à la majorité qualifiée aux trois cinquièmes des suffrages exprimés, de la même manière que sont aujourd'hui nommés les dirigeants des grandes entreprises publiques. »

Projet des Républicains, juillet 2016

Pour 2017, la droite entend revenir sur l'ensemble des mesures prises par la gauche, pour renforcer l'indépendance des médias. Elle souhaiterait ainsi revenir sur les modalités de désignation indépendante des dirigeants des chaînes et radios publiques, en assumant leur politisation. **Cette proposition est symptomatique de la volonté continue de la droite de remettre en cause la liberté de la presse et l'indépendance des médias.**

POUR VOUS, CE SERAIT



DES MÉDIAS PUBLICS SOUS CONTRÔLE POLITIQUE

Alors même que la gauche avait garanti la désignation des responsables de l'audiovisuel public par une instance indépendante (le CSA), **ce serait de nouveau le Parlement qui déciderait de désigner les patrons de nos chaînes de TV ou de radios.**



DES MÉDIAS SOUS CONTRÔLE FINANCIER

« La publicité doit être supprimée des écrans et des ondes du service public. »

Nicolas Sarkozy, 24 septembre 2016

Dans ses propositions, la droite souhaite réduire de nouveau la publicité des chaînes et radios publiques, **c'est à dire les rendre totalement dépendantes des dotations de l'État...**



LA PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC

« Il y a trop de chaînes de télévision, il faudra une réforme du secteur public, qui doit être plus concentré et qui doit avoir une spécificité. »

François Fillon, 30 septembre 2016

La droite considère que le service public de l'information peut être sacrifié au nom du désengagement de l'État. Il serait donc proposé, dès 2017, la privatisation d'une chaîne du service public... Au moins !

ILS L'ONT DÉJÀ TENTÉ



» LA MISE SOUS TUTELLE DES MÉDIAS

En adoptant sa réforme de l'audiovisuel public en 2009, la droite avait jeté le soupçon sur l'indépendance de l'audiovisuel public à l'égard du politique.

Elle avait attribué à Nicolas Sarkozy, la nomination des dirigeants de Radio France, de France Télévisions et de France Médias Monde, en lieu et place du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), instance indépendante. C'est cette même logique qui nourrit les propositions de la droite pour 2017.

EN 2009



radio
france

france
télévisions

rfi

FRANCE
24

MCD
مونت كارلو
الكويتية

FRANCE
MÉDIAS
MONDE



» LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION

EN 2016

188 SÉNATEURS **SE SONT OPPOSÉS**
DE DROITE ET CENTRISTES



à une proposition de loi sur l'indépendance des médias, **qui renforce notamment la protection des sources des journalistes.**



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Pour les socialistes, l'indépendance des médias et de l'information, est au cœur de notre idéal républicain.



» LE 15 NOVEMBRE 2013, LA LOI RELATIVE À L'AUDIOVISUEL PUBLIC A MIS EN ŒUVRE L'ENGAGEMENT 51 DE FRANÇOIS HOLLANDE PENDANT LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

» Les présidents des entreprises de l'audiovisuel public sont nommés pour 5 ans par le CSA, qui doit rendre un avis motivé. Les candidats sont sélectionnés sur des critères de compétence et sur des projets stratégiques, dont les résultats sont évalués au bout de quatre ans.



PAR

CSA

POUR 5 ANS

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

» Les lois de finances 2015 et 2016 ont renforcé l'indépendance financière de l'audiovisuel public, en lui attribuant des ressources propres et en diminuant d'autant les dotations budgétaires: contribution à l'audiovisuel public et taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques.



» L'AUDIOVISUEL PUBLIC EST UN BIEN COMMUN

Il contribue :

- » au pluralisme de l'information
- » au décryptage
- » à l'analyse
- » au débat contradictoire
- » rayonnement de la créativité française

Sa liberté et son indépendance à l'égard des pouvoirs publics doivent être impérativement garanties par la loi.



» LA PROTECTION DES SOURCES DES JOURNALISTES

» Malgré l'opposition de la droite parlementaire, une loi sur « sur la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias » a été adoptée à l'automne 2016. Avec cette loi, les journalistes ne pourront plus être poursuivis pour recel « de documents provenant du délit de violation du secret professionnel ou du secret de l'enquête ou de l'instruction ou du délit d'atteinte à l'intimité de la vie privée » lorsque la diffusion d'informations « constitue un but légitime dans une démocratie ».



» LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

» La gauche a mis en œuvre la reconnaissance du statut de lanceur d'alerte, à l'initiative des députés socialistes et du gouvernement, dans le cadre du projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.